



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

DOSSIER DE PRESSE

Territoires d'industrie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

27 MAI 2025

Agence nationale de la cohésion des territoires
Direction générale des Entreprises



REMAISON

- P.3 **ÉDITORIAUX**
- P.6 **LE PROGRAMME TERRITOIRES D'INDUSTRIE**
- P.7 **L'AVANCEMENT DES PLANS D'ACTION**
- P.8 **PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION**
- P.10 **UNE OFFRE EN ANIMATION ET EN INGÉNIERIE RENOUVELÉE POUR 2025**
- P.11 **LA MESURE « TERRITOIRES D'INDUSTRIE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE »**
- P.12 **ALLIER INDUSTRIE ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE**
- P.13 **SITES CLES EN MAIN : ÉVOLUTION DU DISPOSITIF**
- P.14 **SPRINT INNOVATION**
- P.15 **ANNEXE**

Éditoriaux



François Rebsamen
Ministre de l'Aménagement
du territoire et de la Décentralisation

La France est forte de la diversité et de la richesse de ses territoires. C'est dans nos vallées, nos plaines, nos littoraux et nos montagnes que se trouvent les racines de notre industrie. Et c'est là aussi que se joue une part essentielle de notre avenir économique, social et écologique.

Lancé en 2023, le programme Territoires d'industrie est aujourd'hui à mi-parcours de sa seconde phase. Aux côtés du ministre Marc Ferracci, nous avons souhaité réaffirmer tout notre appui aux élus et aux industriels engagés dans cette dynamique : à travers le soutien à l'investissement productif via le Fonds vert, le renforcement de l'ingénierie à destination des collectivités, la simplification des démarches – notamment sur le foncier industriel – mais aussi, et surtout, par une prise en compte concrète des réalités locales.

Depuis sa création, ce programme incarne une ambition partagée : redonner toute sa place à l'industrie dans nos territoires, en s'appuyant sur les forces vives locales – élus, industriels, partenaires publics et privés. Ensemble, nous avons démontré que l'industrie n'était pas un héritage du passé, mais un levier d'avenir, d'innovation et de souveraineté.

Les résultats sont là : près de 900 actions supplémentaires ont été proposées depuis 2023, dont 53 % sont initiées ou engagées, et 15 % déjà réalisées. Cette dynamique s'incarne aussi dans les 163 lauréats du Fonds vert "Territoires d'industrie en transition écologique", qui soutient des projets industriels inscrits dans des filières d'avenir partout en France.

Au-delà des chiffres, c'est une dynamique collective que nous célébrons aujourd'hui : relocalisations, créations d'emplois, montée en compétence des filières, attractivité renforcée de nos territoires. Une fierté retrouvée, née de l'engagement quotidien de tous les acteurs sur le terrain.

Les collectivités locales y jouent un rôle déterminant. Présentes au plus près des besoins, elles identifient les potentiels, mobilisent les ressources et accompagnent les transitions. Ce sont elles qui donnent corps à la réindustrialisation, en l'ancrant dans les réalités économiques, humaines et environnementales de chaque territoire.

L'aménagement du territoire n'est plus seulement une politique d'équité, c'est une politique de puissance. En investissant dans l'industrie là où elle se transforme, innove et recrute, nous bâtissons une France plus équilibrée, plus résiliente, plus unie.

À toutes celles et ceux qui, chaque jour, s'engagent dans cette aventure industrielle, je veux dire ma reconnaissance. Le chemin continue, et nous avons plus que jamais besoin de cette alliance des territoires et de l'État pour répondre aux grands défis de notre temps.

Faisons ensemble des Territoires d'industrie les piliers d'une réindustrialisation durable, au service de notre souveraineté, de notre environnement et de nos concitoyens. »



Marc Ferracci

Ministre auprès du ministre de
l'Économie, des Finances et de
la Souveraineté industrielle et
numérique, chargé de l'Industrie
et de l'Énergie

L'assemblée générale est un moment fort pour réaffirmer ce qui fait la force du programme Territoire d'industrie : un dialogue constant entre les industriels, les collectivités, et les services de l'Etat, afin de revitaliser, soutenir et développer les initiatives locales qui font la force de notre tissu économique. Je le constate tous les jours : derrière chaque entreprise industrielle, chaque emploi recréé, il y a une communauté locale mobilisée, des élus engagés, des industriels dynamiques, des centres de formation en lien avec les besoins concrets du terrain... C'est cette alliance des collectivités et des entreprises dans les territoires qui fait la force de notre politique industrielle. Cette assemblée générale est d'ailleurs l'occasion de mettre en lumière les lauréats 2024 du dispositif « Territoires d'industrie en transition écologique », illustrant les projets emblématiques que nous soutenons sur les territoires en faveur d'une industrie plus verte.

Réindustrialiser la France, ce n'est pas uniquement investir dans l'appareil productif, c'est aussi créer les conditions concrètes pour que de nouveaux projets industriels trouvent leur place. C'est pourquoi nous avons souhaité, une évolution et une simplification du label des sites clés en main qui permettra de renforcer sa lisibilité et son accessibilité pour les collectivités comme pour les entreprises privées souhaitant valoriser leur foncier à des fins industrielles. »



Carole Delga
Présidente de Régions
de France

L'Assemblée générale des Territoires d'Industrie illustre la mobilisation de l'ensemble des partenaires – État, Régions, intercommunalités, entreprises – pour développer l'activité industrielle de notre pays. Au total, ce sont 183 territoires qui bénéficient de ce programme très investi par nos collectivités, au service des projets industriels qu'elles accompagnent.

La phase 2 a conforté la coordination régionale des Territoires d'Industrie. Chaque année, les Régions consacrent 3 milliards d'euros de leur budget aux aides pour les entreprises, dont plus d'un tiers à destination de l'industrie. L'action régionale concourt ainsi à réindustrialiser nos territoires et à créer un écosystème, un réseau favorables. Cet engagement est en pleine cohérence avec la compétence économique renforcée des régions.

Régions de France appelle de ses vœux la poursuite de Territoires d'Industrie, ainsi que de ses dispositifs phares : sites clés en main, fonds vert, fonds friches, AMI Rebond. Il en va du dynamisme de nos PME et ETI industrielles, garantes de souveraineté et de création d'emploi locaux. »



Sébastien Martin
Président d'Intercommunalités
de France

Près d'un an et demi après la relance du programme Territoires d'industrie, cette formidable usine à projets est en ordre de marche. Plus que jamais, nous avons besoin d'un accompagnement en proximité des projets des industriels. La crise économique actuelle nous incite à redoubler d'efforts. Les projets soutenus par le programme peuvent inspirer des solutions pratiques et efficaces pour décarboner nos process, moderniser notre parc machine, faire face aux difficultés de recrutement et aménager des sites de production attractifs. Je me réjouis que l'État, les régions et les intercommunalités réaffirment ensemble leur soutien à ce programme indispensable pour notre souveraineté industrielle. »



Alexandre Saubot
Président de France Industrie

Dans le contexte économique actuel incertain, la solidarité qui s'exprime au niveau local n'a jamais été aussi nécessaire et le rôle fédérateur de l'industrie dans les territoires demeure primordial. Soutenir une industrie forte, c'est contribuer à y maintenir la cohésion, l'emploi, la vitalité économique, les services publics... et même l'espoir en un avenir meilleur. Le programme Territoires d'industrie fait partie des dispositifs qui œuvrent à la réussite des projets industriels sur le terrain. Il est, pour France Industrie, un moyen d'action précieux qui témoigne de l'efficacité de l'action collective en rapprochant les acteurs économiques – élus, industriels, collectivités – autour de projets communs. Poursuivons, à travers lui, notre mobilisation ! »

Le programme Territoires d'industrie

Par les Territoires et pour les Territoires

Initié en 2018, le programme Territoires d'Industrie – coporté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Direction générale des Entreprises – soutient 183 Territoires d'Industrie.

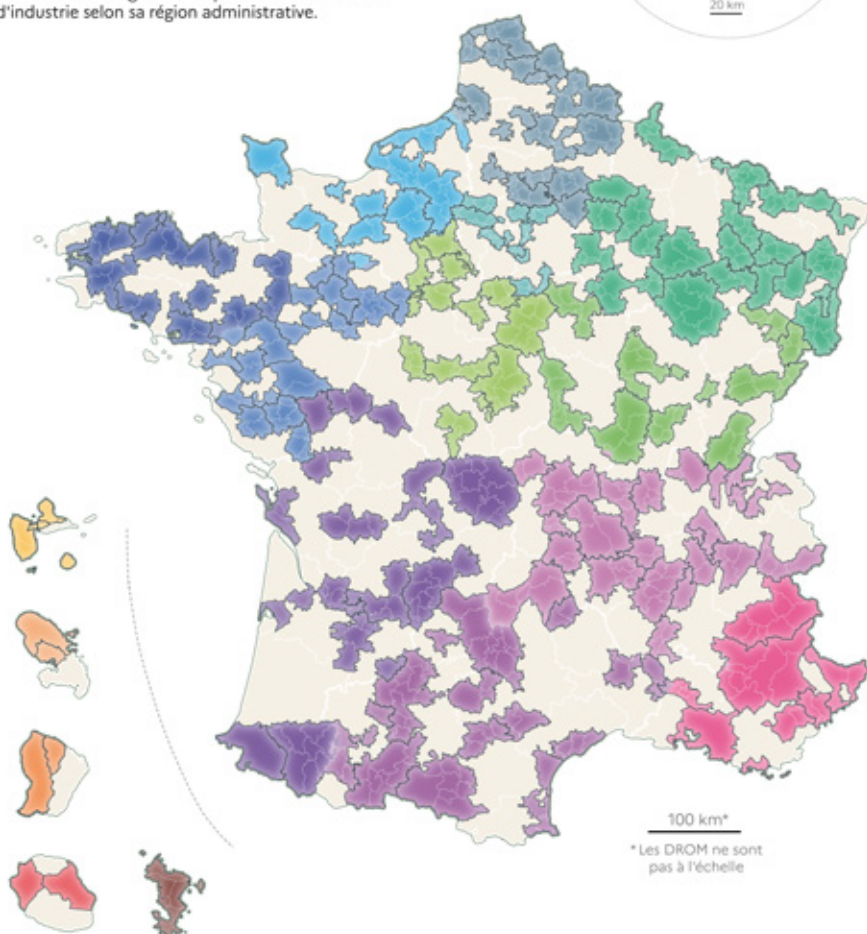
Les projets sont construits à l'échelle des territoires par des binômes élu-industriel et animés par des chefs de projet et des coordinateurs régionaux. L'État propose un co-financement aux territoires labellisés, pour soutenir le déploiement de ces postes et l'animation locale.

183
territoires d'industrie

À date du 04 juillet 2024

Périmètre du Territoire d'industrie

Les couleurs catégorisent le périmètre du Territoire d'industrie selon sa région administrative.



630
intercommunalités
engagées

18
régions mobilisées

2.1 M
d'emplois industriels



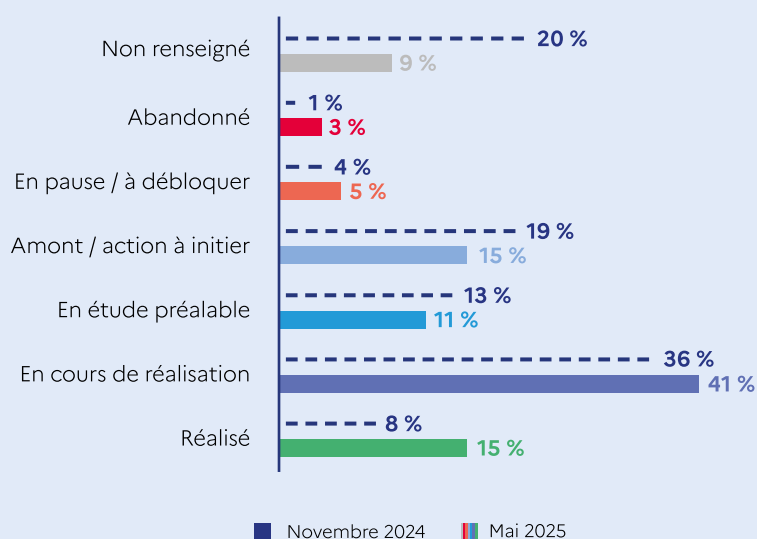
**Pour plus
d'informations**
sur chaque Territoire
d'industrie, retrouvez
leurs portraits socio-
économiques réalisés
en lien avec l'INSEE.

Sources : ANCT, 2024 ; Fond cartographique IGN Admin Express 2023 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 07/2024

L'avancement des plans d'action

Territoire d'Industrie donne carte blanche aux territoires labellisés pour faire évoluer et mener à bien leur plan d'action. **3 072 actions** sont aujourd'hui référencées au sein du programme. **56 % des projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation**, soulignant le dynamisme des territoires et la dynamique insufflée localement.

ÉTAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL DES ACTIONS DEPUIS NOVEMBRE 2024



Depuis 2023

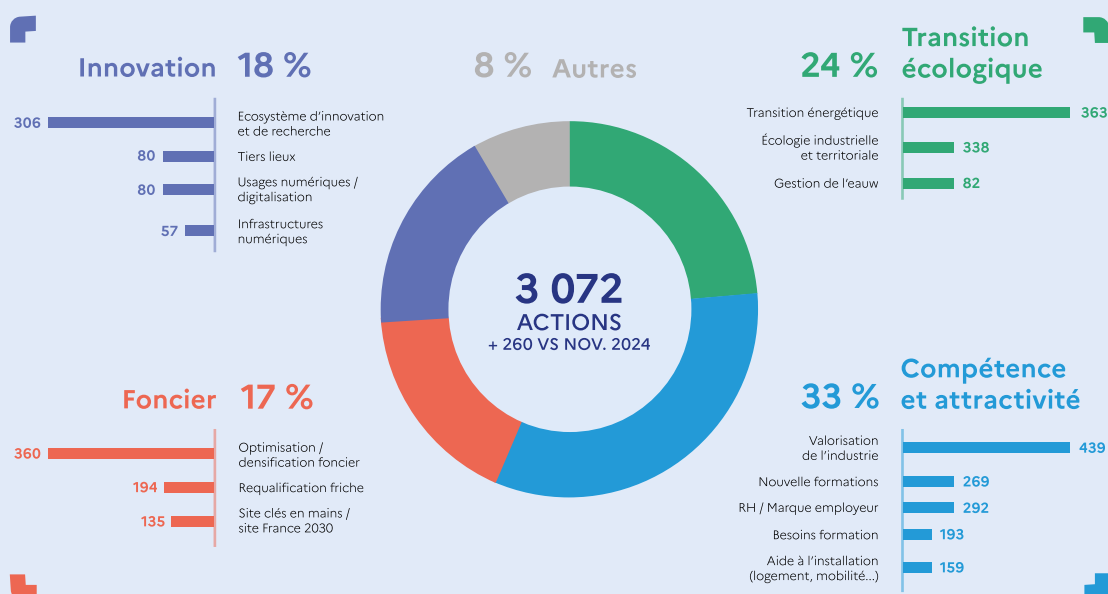


922 actions supplémentaires en faveur de la réindustrialisation



L'émergence de nouveaux sujets : aide à l'installation de nouveaux porteurs de projets, usages numériques et digitalisation des entreprises industrielles

ACTIONS PROPOSÉES PAR LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE



Présentation de l'exposition

« Fabriqués en Territoires d'Industrie »

L'Assemblée générale du programme Territoires d'Industrie du 27 mai 2025 est également l'occasion de présenter une exposition de produits « Fabriqués en Territoires d'Industrie ». A cette occasion, plus d'une cinquantaines d'objets fabriqués de toutes les régions sont exposés (liste détaillée en annexe) illustrant la richesse de nos territoires.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Cotentin (Normandie)

GE VERNOVA

Pale d'éolienne fabriquée à l'usine de Cherbourg-en-Cotentin (maquette).

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Finistère (Bretagne)

OXYMAX

Arbre en inox issu de la découpe laser métal, basée à Sizun.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Vendée Grand Sud (Pays de la Loire)

BISCUITS CANTREAU

Biscuits aux œufs fabriqués à Fontenay-le-Comte.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Sologne Val de Cher (Centre-Val de Loire)

VELECTA

Sèche-cheveux entièrement conçu et fabriqué en France, à Romorantin-Lanthenay

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Rochefort Royan Marennes Oléron (Nouvelle-Aquitaine)

NAUTITECH CATAMARANS

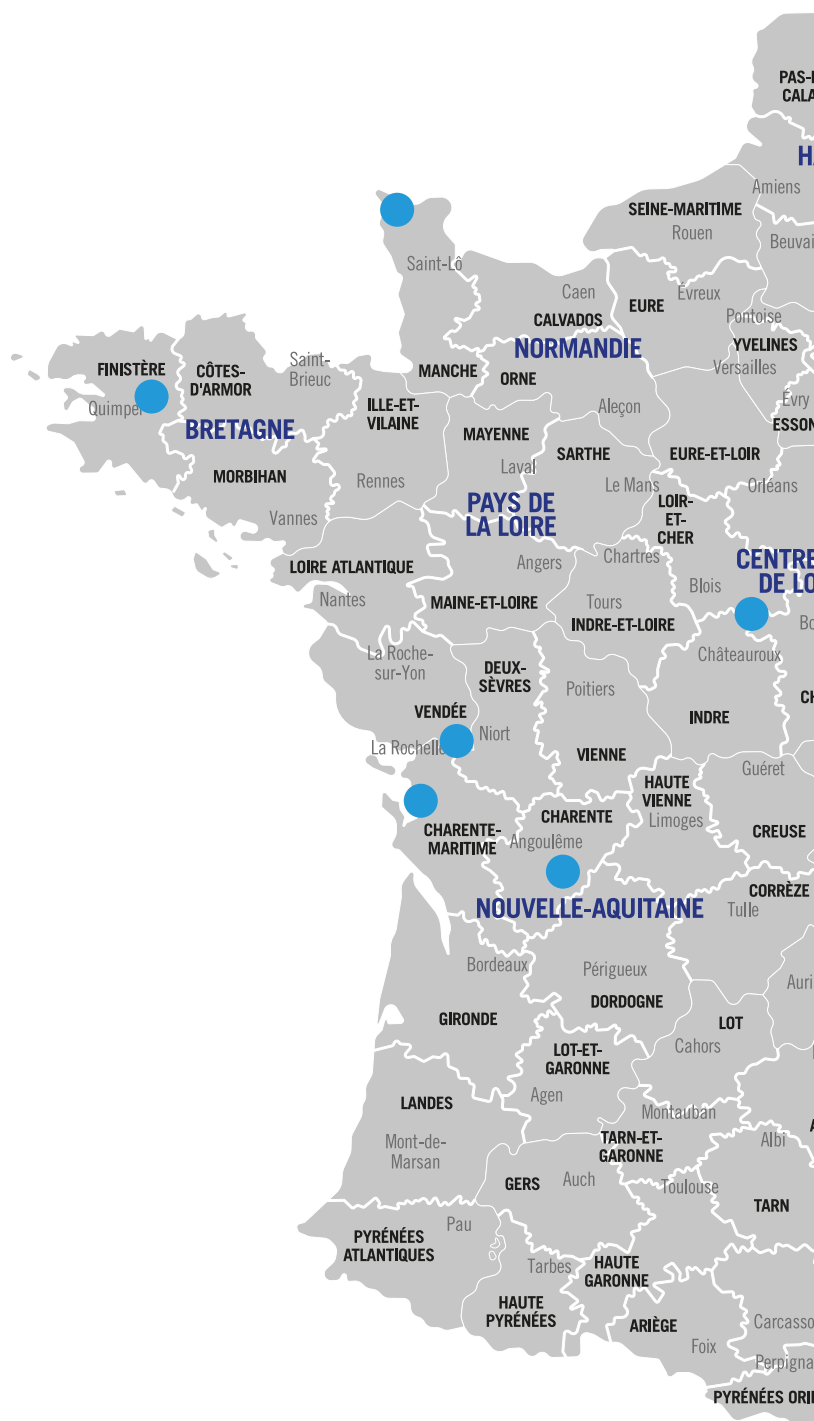
Film de présentation de la construction d'un catamaran sur le chantier Nautitech

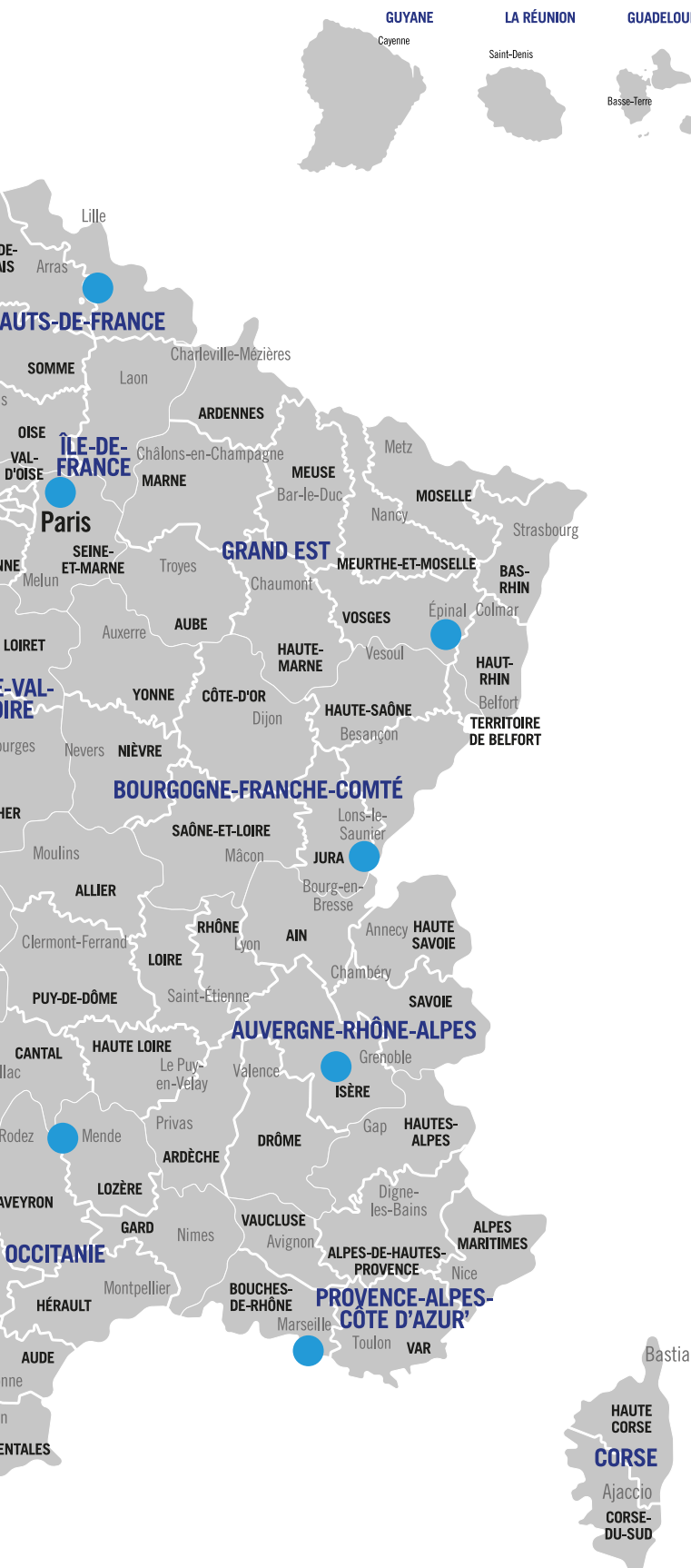
TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Nord Lozère (Occitanie)

FROMAGERS DE LOZÈRE

Fromages et produits laitiers locaux





TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Grand-Hainaut Douaisis Cambrésis (Hauts-de-France)

NACON

Manette de jeu vidéo conçue en France.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Marne et Brie Industries (Île-de-France)

CRYOPAL

Réservoir destiné au transport d'échantillons biologiques, conçu et fabriqué à Bussy-Saint-Georges.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Epinal-Rambervillers (Grand-Est)

PAVATEX, SOPREMA

Panneaux d'isolation biosourcée produits à Chavelot, dans les Vosges.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Haut-Jura (Bourgogne-Franche-Comté)

GOVERNEUR AUDIGIER

Lunettes fabriquées au cœur du Jura.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Saint-Marcellin Vercors Bièvre Isère (Auvergne-Rhône-Alpes)

ELYDAN

Sonde géothermique captant la chaleur du sol et produite en France.

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Aix-Marseille-Provence (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

K-MOTORS

Dispositif électronique de puissance, conçu et assemblé à Peynier.

Une offre en animation et en ingénierie renouvelée pour 2025

La qualité de l'animation et de l'ingénierie locales s'est avérée déterminante dans la performance des Territoires d'Industrie. La mise en place d'un soutien à l'ensemble des territoires était une mesure forte du lancement du temps II du programme.

En un an, l'arrivée d'un nouveau réseau de chefs de projets s'est déjà traduite par un renforcement des dynamiques régionales et territoriales, avec un nombre croissant d'actions en réalisation. Cet appui est donc renouvelé en 2025, afin de poursuivre la montée en puissance des Territoires d'Industrie.

UNE ANIMATION LOCALE ET RÉGIONALE :

Chaque Territoire d'Industrie a la possibilité de se doter d'un chef de projet - cofinancés par l'Etat - travaillant notamment à la définition, à la mise en œuvre et au suivi du plan d'action opérationnel.

Depuis le début du temps II, des coordinateurs régionaux sont également déployés afin de renforcer l'animation au niveau régional.



164 CHEFS DE PROJET
en poste



15 COORDINATEURS RÉGIONAUX
déployés dans 14 régions

DES INGÉNIERIES AU SERVICE DES TERRITOIRES :

Chaque Territoire d'Industrie peut se saisir de l'offre en ingénierie de l'ANCT et des opérateurs partenaires : ingénieries, fabriques prospectives...

En 2024,

un cadre d'animation et de formation de ce nouveau réseau de chefs de projets a également été mis en place, afin de favoriser le partage de bonnes pratiques et de faire connaître au mieux tous les outils d'aide au développement économique :

- de formation en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).
- Mise en place d'un cycle de webinaires mensuels thématiques.
- Organisation de séminaires sur les compétences et l'écologie industrielle territoriale (EIT) en 2024.

2.7 M€ INGÉNIERIE ANCT
depuis le lancement du temps II

Près de **2 M€** INGÉNIERIE
« Rebond industriel » France 2030

Une mesure « Territoires d'industrie en transition écologique »

renouvelée en 2025 dans le cadre du Fonds Vert

L'accélération de la transition écologique et la réindustrialisation verte est un axe majeur du programme. En 2024, les ministères de la Transition écologique et de l'Aménagement du territoire ont déployé une nouvelle mesure « Territoires d'Industrie en transition écologique » dans le cadre du Fonds Vert qui a été reconduite en 2025.

REMISE DE PRIX À 6 PROJETS LAURÉATS 2024 EXEMPLAIRES

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ALEGINA (Territoire d'Industrie Vendée Centre, Pays de la Loire)

Alegina porte un projet de réhabilitation d'une friche en vue d'implanter une unité de production industrielle pour transformer entre 20 000 et 40 000 tonnes de coquilles d'huîtres par an et fabriquer différents produits (céramiques, pavés drainants, etc.), tout en faisant un bond environnemental (baisse de la consommation énergétique, eau de pluie recyclée, écoconception, etc.).

BIOÉCONOMIE - PRODUITS BIOSOURCÉS

EMERWALL (Territoire d'Industrie Nord Industrie Martinique, Martinique)

Emerwall produit et commercialise des matériaux isolants thermiques et acoustiques à destination du BTP, à base de bagasse de canne à sucre, une ressource locale naturelle issue de l'industrie de la canne à sucre en Martinique ainsi valorisée. Le projet permet ainsi de proposer un produit améliorant le confort de vie avec des matériaux plus écologiques produits à base d'une ressource locale.

NOUVELLES MOBILITÉS DURABLES

MULTIPLAST (Territoire d'Industrie Pays de Vannes, Bretagne)

Multiplast est un acteur de référence pour la fabrication de pièces en matériaux composites. Afin d'accompagner la montée en cadence des systèmes de propulsion vélique du transport maritime, l'entreprise souhaite s'agrandir et adapter son outil industriel pour répondre aux enjeux de ces solutions alternatives décarbonées.

FILIÈRES AGROALIMENTAIRES

FROMAGERS DE LOZÈRE (Territoire d'Industrie Nord Lozère, Occitanie)

Fromagers de Lozère collecte et transforme de façon artisanale du lait de vache et de brebis en produits laitiers (yaourts, fromages blancs, faisselles et fromages). Le projet vise la reprise et l'aménagement d'une ancienne fromagerie industrielle en friche afin d'augmenter la production via un process durable et vertueux. En partenariat avec les agriculteurs du territoire, le projet conforte ainsi l'économie locale.

RECONDUCTION DU DISPOSITIF

La mesure Territoires d'Industrie en Transition Écologique est de nouveau ouverte pour 2025. Pour en savoir plus et déposer un dossier, rapprochez-vous de votre Préfecture de région et de l'ADEME et rendez-vous sur : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/accellerer-la-transition-ecologique-des-territoires-dindustrie-6/>

CHIFFRES CLÉS 2024



Des lauréats dans
106
territoires d'industrie
et 77 départements

163
projets lauréats
sur l'ensemble du
territoire national

2 600
créations prévision-
nelles d'emplois,
dont 1 300
conditionnées par les
aides accordées

63 M€
de subventions dans
le cadre du Fonds
verts pour 776 M€
d'investissements
industriels

78 %
des projets
contribuent à
l'atténuation
du changement
climatique

66 %
des projets
contribuent à la
transition vers une
économie circulaire

RELOCALISATION DE BIENS DE CONSOMMATION COURANTS

CRISTEL (Territoire d'Industrie Nord Franche-Comté, Bourgogne-Franche-Comté)

Cristel produit des articles de cuisson et connaît une croissance importante de son activité. Ce projet industriel permettra de réintégrer des étapes de fabrication et de se positionner sur de nouveaux segments de marchés, en apportant un procédé de fabrication vertueux (intégration de matières recyclées, diminution des consommations énergétiques, etc.) en alternative aux produits souvent importés.

DÉVELOPPEMENT DES MÉTIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ENSAM - AMTALENTS (Territoire d'Industrie Nord Lorraine, Grand Est)

L'ENSAM porte un projet d'une usine-école dans le cadre du développement d'un nouvel Institut Matériaux et Énergies visant à former des jeunes sur des cas concrets de réalisation d'un produit industriel en tenant compte des choix des matériaux, des procédés de fabrication et de l'environnement industriel dans lesquels ils s'inscrivent, ainsi que des scénarios d'utilisation et de fin de vie du produit.

Allier industrie et sobriété foncière

Le dispositif « Sites clés en main France 2030 »

Présentée le 11 mai 2023 par le Président de la République dans le cadre de la loi « Industrie verte », la démarche des 55 « Sites clés en main France 2030 » a pour objectif la mobilisation rapide d'un foncier industriel de qualité.

Depuis la labellisation en avril 2024, les 55 sites ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé financé par l'ANCT pour les faire arriver à maturité et les rendre « clés en main » pour les investisseurs, favorisant ainsi l'ouverture de nouvelles usines dans les territoires.

L'accompagnement des sites a consisté en la réalisation de feuilles de route sur mesure par l'ANCT et au déploiement de 74 futures études en ingénierie qui seront assurées par l'ANCT et les opérateurs partenaires, notamment la Banque des Territoires, pour couvrir les besoins en expertise des collectivités locales porteuses de projet.

LES SITES SE CARACTÉRISENT PAR DIFFÉRENTS NIVEAUX DE MATURITÉ

20 %

des sites sont matures entre 2024 et 2025 : ils sont commercialisés ou en voie de commercialisation, et peuvent accueillir des projets industriels dès aujourd'hui.



40 %

des sites seront matures entre 2026 et 2027 : des études restent à mener mais aucuns travaux de grande ampleur ne sont à prévoir.



40 %

des sites seront matures entre 2027 et 2030 : ils doivent faire l'objet de travaux, comportent des friches, exigent des démarches administratives lourdes...

55
sites industriels sur
l'ensemble
du territoire dont
30 sites en recyclage
foncier

Des terrains allant de
3 à 187
hectares

34
feuilles de route
réalisées sur les 44
sites non matures à
accompagner

42
sous-préfets
référents pilotent
la démarche dans
les territoires

Base logistique d'Alloinay, Deux Sèvres (79)

« La communauté de communes suit depuis plusieurs années le site d'Alloinay [...]. Lorsque l'appel à projets « Sites clés en main France 2030 » a été publié, la collectivité était prête à se positionner, avec une dynamique déjà enclenchée sur le territoire. Désormais, l'objectif partagé par tous est d'y accueillir une activité créatrice d'emplois et de valeur ajoutée locale. [...] La labellisation a permis de référencer le site au niveau national et lui a apporté une vitrine supplémentaire avec une plus grande visibilité, notamment auprès d'industriels internationaux. Aujourd'hui, le site est référencé par des structures régionales et par l'ANCT. Il est positionné régulièrement dans le cadre de recherches de lieux d'implantation par des groupes industriels. Le salon Choose France a notamment permis cette valorisation à l'international. »

Isabelle Marcel

DIRECTRICE DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
ET TOURISTIQUE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU MELLOIS EN POITOU



Évolution du dispositif :

vers un nouveau label « clés en main »

Depuis 2020, plusieurs démarches « Sites clés en main » ont été lancées successivement et une centaine de sites ont fait l'objet d'une labellisation, voire d'accompagnements dédiés pour les derniers labellisés.

Ces démarches récentes ont suivi des processus de sélection et d'accompagnement différents, avec l'enjeu aujourd'hui de les harmoniser. En parallèle, de nombreux territoires ont fait part de leur souhait de proposer de nouveaux terrains à la labellisation « Sites clés en main ». La capacité à proposer un foncier de qualité, sans risque pour un investisseur, et rapidement mobilisable, reste un enjeu d'attractivité crucial pour les Territoires d'industrie.

Le nouveau label « Sites clés en main » aura pour objectif de valoriser les sites disponibles et de garantir auprès des entreprises une implantation rapide et un foncier sans servitude incompatible avec un projet industriel.

CONCRÈTEMENT, LA MISE EN PLACE D'UN LABEL DECONCENTRE PERMETTRA :

- L'élargissement de la démarche à tous les porteurs de sites prêts à accueillir une implantation industrielle, grâce à une labellisation au fil de l'eau, sans appel à projets.
- De renforcer la légitimité du label en uniformisant sous un même label l'ensemble des sites.
- De renforcer et recentrer le travail de l'État et des opérateurs partenaires sur la valorisation des sites.
- De disposer d'une base de données exhaustive sur les fonciers pouvant accueillir des projets industriels dans les territoires.

DES CRITÈRES DE LABELLISATION RENOUVELÉS :

- Attester de la propriété du site lors du dépôt de candidature.
- Attester de la compatibilité avec les documents d'urbanisme.
- Attester de l'absence de contraintes environnementales nuisibles à l'installation d'une activité industrielle en fournissant une étude faune-flore.
- Attester de l'absence d'intérêt archéologique.

PLUS D'INFORMATIONS

Les sites clés en main sont consultables sur :

- Le portail France Foncier **FRANCE FONCIER**
- Le site de l'ANCT : anct.gouv.fr/sites-cles-en-main

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2025



PROCESSUS DE CANDIDATURE ET DE SÉLECTION DES SITES :

Dépôt du dossier
dans Démarches Simplifiées par le propriétaire du site



Instruction et sélection
par les préfectures de département, en lien avec leurs services et les agences régionales de développement



Labellisation du site
par la préfecture de département et valorisation des sites clés en main au niveau régional, national et international par l'ensemble des partenaires du développement économique

Sprint Innovation :

Soutenir les filières locales d'innovation

L'innovation industrielle tend à se concentrer de plus en plus dans les grandes métropoles (10 départements concentrent 72% des demandes de brevets en 2023).

Malgré cela, et alors que l'innovation est centrale pour l'attractivité et le développement durable des territoires, elle reste peu présente dans les plans d'action des Territoires d'Industrie (18% des actions). Face à ce paradoxe, il est essentiel de stimuler l'innovation industrielle dans les territoires industriels, même ceux éloignés des grandes métropoles.



ACCÉLÉRER L'INNOVATION DANS LES TERRITOIRES D'INDUSTRIE AVEC LE « SPRINT INNOVATION »

Pour répondre à cet enjeu, le programme Territoires d'industrie renforce l'accompagnement dédié de l'ANCT, avec une nouvelle offre d'ingénierie « **Sprint Innovation** ».

L'ANCT financera à 100% des missions d'ingénierie de **développement d'écosystèmes d'innovation parmi les 80 départements** présentant le plus grand déficit d'innovation industrielle.

Cette offre permettra d'accompagner les territoires soit dans la structuration ou l'organisation de filières locales stratégiques et innovantes, soit dans le développement opérationnel d'un projet d'innovation bien défini (incubateur d'entreprises, implantation d'un projet industriel innovant...).

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

La liste des 80 départements éligibles au « Sprint Innovation » est disponible sur le site de l'ANCT :

<https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/territoires-d-industrie/actualites>

Les marques d'intérêt et sollicitation se font en prenant directement contact avec vos référents de l'équipe « Territoires d'industrie » ou à l'adresse :

territoires-industrie@anct.gouv.fr

L'offre « Sprint Innovation » est ouverte jusqu'au 31 août 2025.

Exemple de projets pouvant bénéficier du Sprint Innovation :

Accompagnement à l'identification et la structuration

DE PROJETS INNOVANTS AU SEIN DE LA
FILIERE BOIS D'UN TERRITOIRE D'INDUSTRIE
DE MONTAGNE

Aide à l'installation et au développement

D'UNE FILIERE BIOTECHNOLOGIES

Aide à la structuration de projets de coopération

ENTRE ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET PME D'UN TERRITOIRE
D'INDUSTRIE

Soutien à l'accueil de startups

INDUSTRIELLES DANS UNE VILLE MOYENNE

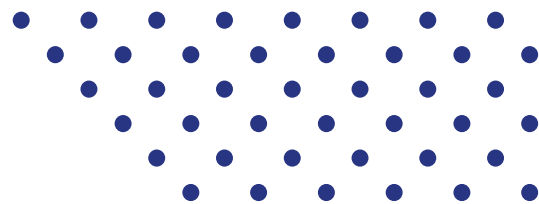
ANNEXE

Liste des produits présentés à l'exposition

« Fabriqués en Territoires d'Industrie »

Territoire d'industrie	Entreprise	Produit
Auvergne-Rhône-Alpes		
Bassin de Bourg-en-Bresse	JLK France (01)	Boule à neige
Clermont Arverne Industrie	Cruzilles (63)	Pâtes de fruits artisanales
Nord Isère Industrie	OPS Plastiques (38)	La Râpe à Savon®, distributeur de savon solide
Nord Isère Industrie	Matisec (38)	Combinaison SAUVEGARDE de protection chimique
Saint-Marcellin Vercors Bièvre Isère	Elydan (38)	Sonde géothermique, Terra Extrem Neo RT
Sud Isère	STMicroelectronics (38)	Plaquette de silicium
Bourgogne-Franche-Comté		
Alliances Luxe et Précision Doubs	Peugeot Saveurs SNC (25)	Moulins à épices, coffret Peugeot trio moulins
Auxois Morvan	Sintermat (21)	Plaque balistique
Bourgogne Industrie	Crossject (21)	Auto-injecteur sans aiguille ZENEO®
Grand Chalon	Nextis (71)	Gourde (flasque) souple
Haut-Jura	Gouverneur Audigier (39)	Paire de lunettes, collection Gouverneur®
Nevers Val de Loire	Look Cycle International (58)	Pédale de vélo, Capteur de puissance
Nord Franche-Comté	Cristel (25)	Ustensile de cuisson, collection 1826
Yonne Industrielle	Toutherm (89)	Protecteur de boîtier de maquillage
Bretagne		
Pays de Vannes	Multiplast (Groupe Carboman) (56)	Foil de bateau de course au large
Finistère	Oxymax (29)	Arbre de vie en inox
Centre-Val de Loire		
Berry Sologne	Berthelot SAS (18)	Segment d'un missile Mistral
Chartres Métropole	Novo Nordisk Production (28)	Stylo injecteur d'insuline
Orléans Métropole – Beauce Loirétaine	SCOP Duralux (45)	Verre - Le Picardie®
Perche Industrie	Bertin Technologies (28)	Contaminamètre portable SAPHYRAD C, appareil de détection de la radioactivité
Sologne Val de Cher	Velecta Paris (41)	Sèche-cheveux – Revolution 2.2I
Grand-Est		
Epinal – Rambervillers	Pavatex (88)	Panneau isolant à base de fibres de bois
Nord Lorraine	Hekatech (57)	Panneau connecté aux services de secours Géocœur
Ouest Champenois	Tractel SAS (10) Tractel TPI (10)	Kit antichute destiné aux étancheurs
Pays de Châlons	Muance (51)	Panneau isolant biosourcé, à base de miscanthus
Pays d'Epervay Terres de Champagne	Verallia (51)	Bouteille de champagne
Pays du Lunévillois	Hydro Leduc (54)	Groupe moteur/pompe FCM
Sud Haute-Marne	Etablissements Maurice Marle (52)	Prothèse de hanche
Sud Haute-Marne Sud Meuse Nord Haute-Marne	Segor Industries (55)	Engrenage en bronze
Terres de Lorraine	Cristallerie Daum (54)	Valise du Savoir-Faire, objets artisanaux
Val de Lorraine	Crown Bevcari (54)	Cannettes en aluminium
Pays Vitryat	Nobel Automotive (51)	Ligne de carburant et de refroidissement, amortisseur de pulsation
Hauts-de-France		
Aa – Dunkerque – Flandre	Verkor (59)	Module de batterie Lithium-Ion

Territoire d'industrie	Entreprise	Produit
Hauts-de-France		
Béthune-Bruay et Flandre-Lys	Staub Fonderie (59)	Cocotte en fonte Staub
Grand-Hainaut Douaisis Cambrésis	Nacon (59)	Manette REVOLUTION, manette de jeux vidéos
Haute-Picardie	Châssis France (02)	Châssis à clefs
Lens – Hénin	Nexans Lens (62)	Fil-machine de cuivre pour conducteur de câble électrique
Pays Compiégnois	Smart wood (60)	Bâtonnets de crème glacée
Pays de Saint-Omer	Arc France (62)	Assiette à dessert, collection Carine Luminarc®
SCOT Lille Métropole	La Maillecotech (59)	Bonnet agile et adaptable
Île-de-France		
Cergy-Pontoise - Vexin	Nortier Emballages (95)	Gamme d'étuis luxe – « Montblanc », « Precious »
Grand Roissy Le Bourget	AFORP (963)	Porte crayon en tôle usinée et prédécoupée - éléphant
Grand-Orly Seine Bièvre	Air France Industrie (94)	Aube de turboréacteur
Marne et Brie Industries	Cryopal (77)	Réservoir pour le transport d'échantillons biologiques
Sud Seine-et-Marne	Sogaplast Industrie (77)	Balles de tennis de table
Boucle Nord de Seine	Mersen (92)	Ensemble étanchéité pour avions commerciaux
Melun - Villaroche	STIL (77)	Thermomètre stérilisateur gainé inox pour cuiseurs
Normandie		
Axe Seine	Futerro (76)	Impression 3D en acide polylactique (PLA)
Collines de Normandie	Ecole de production EPIFA 61 (61)	Pièces de jeux usinées
Cotentin	GE Vernova (50)	Pale d'éolienne (maquette)
Lisieux	Le Caillebotis Diamond (14)	Caillebotis en fabrication pressé en acier inoxydable
Vallées d'Auge	Verescence (61, 80)	Flacon H de parfum « Terre d'Hermès »
Dieppe Côte d'Albâtre	Alpine (76)	Coupé sportif Alpine A110
Nouvelle-Aquitaine		
Rochefort Royan Marennes Oléron	Nautitech Catamarans (17)	Catamaran Nautitech 44 (film de présentation)
Occitanie		
Nord Lozère	Fromagers de Lozère (48)	Fromages et produits laitiers
Pays de la Loire		
Mayenne Communauté	Imprimerie Floch (53)	Livre, ouvrage imprimé
Mont des Avaloirs	MPO France (53)	Vinyle recyclé
Nantes Erdre et Gesvres	Daher (44)	Pédale de palonnier en matériaux composites carbone
Saint-Nazaire Loire Estuaire	Chantiers de l'Atlantique (44)	Maquette du yacht Orient Express Corinthian
Vendée Centre	Alegina (85)	Gamme de pavés perméables en béton coquiller (coquilles d'huîtres, ciments à faible impact carbone) - Vivaway
Vendée Grand Sud	Biscuits Cantreau (85)	Biscuits aux œufs (Boudoirs, Biscuits Cuillers)
Provence-Alpes-Côte d'Azur		
Aix-Marseille-Provence	K-Motors (13)	PowerRouter, commutateur de puissance pour véhicule électrique
Hautes-Alpes	Comptoir Général du Ressort (05)	Ressorts de compression et de traction de petites dimensions



Territoires d'industrie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOSSIER DE PRESSE - 27 MAI 2025

Contacts presse

Agence nationale de la cohésion des territoires :
relations.presse@anct.gouv.fr

Direction générale des Entreprises :
01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr

